MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Champallement

Autres communes :

R500

Appellation : Vestiges archéologiques les Mèges

Monument(s)

Appellation : Vestiges archéologiques les Mèges

Protection : classement

Arrêté : classement le 26/08/1963

Étendue de la protection : Classement en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.